

Chap 1: Les fonctions du droit 1/2

I/ Les fonctions du droit

- But = conduire les conduites humaines.
- prévoit des sancions
- obligatoire
+ la m pour tous

Pénales

- pour punir les individus qui ont commis des infractions (= n'ont pas respecté 1 règle de droit pénal)
- emprisonnement, amende, TIG, bracelet ---

Civiles

- pour réparer les préjudices commis ou forcer les individus à se soumettre à 1 règle.
- dommages & intérêts, exécuter 1 contrat

féral prime sur le civil
(+ important)

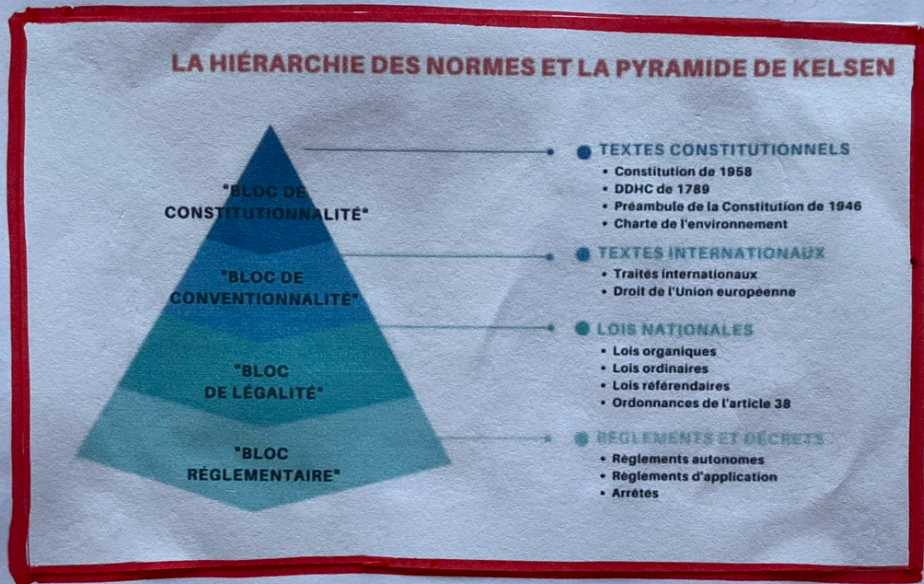
- Règle de droit est légitime car elle est votée par les représentants du peuple qui sont élus démocratiquement.
- Elle est légitime donc elle est directement applicable.

II. Les sources du droit

2/2

PYRAMIDE de NORMES de Hans Kelsen.

- ens. de normes classées hiérarchiquement.
- chaque norme inf. doit être conforme à la norme qui lui est supérieure - ex: ls doit être conforme à la Constitution.



III - Les institutions juridiques & politiques

(A) La séparation des pouvoirs et des institutions politiques

= définie par la Constitution

Legislatif

- pouvoir qui note les lois.
- En France = Parlement (AN + Sénat)

Exécutif

- pouvoir qui exécute les lois
- En France = 1^{er} min + min + Président de la Rép.

Judiciaire

- pouvoir qui sanctionne en cas de non-respect.
- En France = juges + tribunaux